

MINISTRE DE LA DEFENSE ET  
DES ANCIENS COMBATTANTS

\*\*\*\*\*

ETAT-MAJOR GENERAL DES ARMEES

\*\*\*\*\*

DIRECTION DES ECOLES MILITAIRES

N° \_\_\_\_\_ 0781 \_\_\_\_\_ /DEM/S-DEF

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

\*\*\*\*\*



Bamako, le 18 juin 2024.

## COMMUNIQUE RADIODIFFUSE

Relatif au concours d'entrée à l'Ecole Militaire Interarmes (EMIA)  
de Koulikoro session 2024.



Le Directeur des Ecoles Militaires

Il est ouvert aux jeunes civils de nationalité malienne des deux (02) sexes (célibataires sans enfant) âgés de dix huit (18) ans au moins, et de vingt-six (26) ans au plus au 31 décembre 2024, un concours d'entrée à l'Ecole Militaire Interarmes (EMIA) de Koulikoro. Les séries et les matières suivantes seront concernées.

### Séries Lettres :

- Dissertation ;
- Culture générale.

### Séries Sciences :

- Mathématiques ;
- Physique ou Chimie.

**LES DOSSIERS DE CANDIDATURE DOIVENT COMPORTER LES  
PIECES SUIVANTES :**

- Une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA, adressée au Directeur des Ecoles Militaires (DEM) en mentionnant la filière (Lettres ou sciences) ;
- Deux copies certifiées de chacune des attestations du Baccalauréat et de la licence avec homologation pour les diplômés étrangers ;
- Une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- Un formulaire de décharge de responsabilité signé et légalisé disponible sur le site de la DIRPA ;
- Deux copies de la carte Nina ou fiche individuelle d'enrôlement ;
- Un certificat de nationalité malienne ;



- Un casier judiciaire datant d'au moins trois (03) mois ;
- Quatre (04) photos d'identité en couleur.

Les diplômes doivent être obtenus dans une école reconnue par le Ministère de l'Education Nationale.

### CONDITIONS DU CONCOURS PROFESSIONNEL

- *Etre Sous-officier ;*
- *Etre âgé au plus de trente-six (36) ans au 31 décembre 2024 ;*
- *Avoir au moins cinq (05) ans de service effectif ;*
- *Avoir une bonne manière habituelle de servir ;*
- *Ne pas avoir encouru une punition courant les trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024).*

### **LES DOSSIERS DE CANDIDATURE DOIVENT COMPORTER LES PIECES SUIVANTES :**

- Une demande manuscrite timbrée à 200 f CFA, adressée au Directeur des Ecoles Militaires (DEM) en mentionnant la filière (Lettres ou sciences);
- Une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- Deux copies certifiées de chacune des attestations du Baccalauréat et de la licence ou plus ;
- Deux copies de la carte Nina ou de la fiche individuelle d'enrôlement ;
- Un certificat de présence au corps avec la date de recrutement.

### **DATES DEPOT DES DOSSIERS :**

#### **Les dossiers de candidature doivent être déposés :**

- Pour le centre de Bamako (Koulikoro, Kati, et Bamako), à la Direction des Ecoles Militaires (DEM) sise à Djicoroni-Para, ex-Service National des Jeunes (SNJ) ;
- Pour les centres régionaux, auprès des Commandants d'Armes de Kayes, Sikasso, Ségou, Sévaré-(Mopti) ;
- Pour la région de Tombouctou, auprès du Commandant d'Armes de Tombouctou ;
- Pour les régions de Gao et Kidal auprès du Commandant d'Armes de Gao.

Les dates de dépôt des dossiers sont fixées comme suit :

***Du lundi au vendredi.***

- **Début : le lundi 01 juillet 2024, à partir de 08h00**
- **Fin : le vendredi 05 juillet 2024 à 16 heures 00mn.**

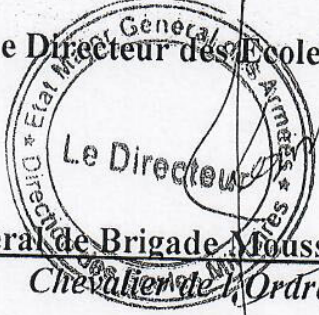
**La date du concours fera l'objet d'un communiqué ultérieur.**



**DIRPA**

NB : Il est à porter à la connaissance des candidats au concours qu'ils seront soumis à un test d'endurance physique et à une interview.

Le Directeur des Ecoles Militaires



*[Signature]*

Général de Brigade Moussa Yoro KANTE  
Chevalier de l'Ordre National

